

qu'obérit après ces fondations et obligé de les entretenir, songea à d'autres maux et à d'autres besoins, et il voulut y subvenir ; il fonda un orphelinat pour les jeunes filles, et en moins de dix ans, il l'avait assez bien établi pour qu'il put contenir cinquante-six orphelines.

Au milieu de ces œuvres, le bon curé voit chaque jour de nouvelles occasions d'exercer son zèle et sa charité ; son patrimoine y a passé presqu'entièrement, mais il tâche de subvenir à tout et, grâce à lui, la ville de Luzarches montre le spectacle admirable d'une petite paroisse se subvenant à elle-même, soutenant ses pauvres, ses malades, et abondamment pourvue de ces œuvres de zèle et de prévision qui peuvent faire tant de bien, conserver tant d'âmes, prévenir tant de dangers, de dégradations et de malheurs.

Le récit de ces merveilles que l'Académie française a entendu à cette dernière séance, était suivi de l'exposé d'actes de dévouement qui montrent quel riche fonds de générosité et de courage existe dans ce pays où le Catholicisme a de si profondes racines, et où même depuis les perturbations de plusieurs révolutions, il reprend d'années en années une domination et une influence plus grandes sur les âmes.

Or, ce que M. le Président de l'Académie signalait, en termes si nobles et si dignes, se rencontre partout où la religion exerce sa mission sainte. Que d'actes semblables n'y aurait-il pas à signaler en France, dans l'Europe catholique, dans le monde entier ? L'Académie n'en peut proclamer et récompenser que quelques-uns ; le cœur et la reconnaissance des populations peuvent en acclamer bien d'autres, tout aussi grands et aussi louables. En combien de localités, voit-on de même le prêtre, sorti du monde pour se donner à Dieu, subvenant à chaque misère et à chaque besoin, ouvrant des asiles à l'enfance, entourant la jeunesse de soins, la préservant contre les dangers de la vie, soulageant les misères, consolant les infortunes, créant des refuges pour chaque âge, accueillant l'orphelin, le pauvre, le malade, l'insirme, le vicillard, et cela dans les pays anciens, comme dans les contrées les plus nouvelles ; ce dont le Canada en particulier nous offre de si nombreux et de si merveilleux exemples.

On a parlé dernièrement dans cette *Revue* des œuvres fondées récemment au diocèse de Québec et de Montréal, ne terminons pas sans signaler la charité et le dévouement du R. Messire Charland, curé de la paroisse de Beauharnois qui, après avoir subvenu si largement, aux besoins spirituels et moraux de la jeunesse qui l'entoure, par deux établissements considérables, tenus par les Frères des écoles-chrétiennes et les Sœurs de Longueuil, vient de donner une maison magnifique aux Sœurs Grises de l'hôpital-général de Montréal, où elles trouveront l'occasion d'exercer leur zèle et leur charité avec le concours et le soutien du vénérable et généreux pasteur de cette heureuse paroisse.

Les principes religieux répandent à pleines mains les bonnes œuvres ; les principes impies et révolutionnaires entassent ruines sur ruines, partout où ils exercent leur domination.

Nous en avons, en ce moment, un triste exemple, par ce qui se passe dans le malheureux royaume de Naples.

Un régime de fer et de sang pèse sur cette contrée, depuis que la révolution y est entrée. Un journal de Florence, qui a suffisamment les moyens d'être bien informé, fait un relevé des atrocités qui y ont été commises en quelques mois, c'est à faire frissonner d'indignation et d'horreur.

On a déclaré que l'on donnerait à ce peuple, le régime qu'il choisirait librement lui-même, mais il ne veut pas accepter celui qui lui a été imposé de vive force, et dès lors le massacre a commencé contre les opposants.

Est-ce bien là la liberté que la révolution peut donner à ceux qui se consient en ses promesses ?

Depuis que le régime libéral est inauguré, il a fait autant de victimes en quelques mois que l'on avait jamais eu à en reprocher aux plus astreux tyrans.

Parmi les opposants, pris les armes à la main, ou arrêtés comme suspects, on compte maintenant 9,000 victimes fusillées ; 10,000 blessés, 16,000 prisonniers, sans compter près de 80 prêtres et religieux, 60 femmes, 50 enfants innocents massacrés ; près de mille demeures ont été la proie des flammes, 12 églises ruinées, cinq villes ont été rasées complètement : des milliers de citoyens, qui n'ont jamais manifesté le moindre acte d'opposition, ont maintenant sans demeure et sans aide.

Et loin que l'on puisse croire ces détails exagérés ; il est certain avec ce régime de terreur que la plupart des exécutions sont tenues dans le secret.

M. de Ricasoli, dans sa circulaire, prétend que les soulèvements n'ont pas de cause politique, que les soldats piémontais n'ont affaire qu'à la plus vile portion de la population ; qu'il s'agit seulement de brigands et de voleurs de grand chemin ; mais comme le remarque très-bien la *Revue Contemporaine*, si le nombre des scélérats est si grand dans ce pays qu'il faille plus de 60,000 soldats pour les contenir, ce qui ne peut même s'accomplir avec de si astreuses exécutions, on ne comprend pas le goût que le gouvernement de Turin peut avoir de régner sur une pareille contrée.

Le gouvernement français a formellement démenti la circulaire de M. de Ricasoli en ce qui regarde le gouvernement du Souverain Pontife, et a flétrî le ministre piémontais comme un faussaire et un calomniateur ; il n'est pas difficile de juger que M. Ricasoli n'est pas plus vrai dans ses allégations contre la population du royaume de Naples.

Il n'y a pas de brigandage à reprimer, ni de brigands à combattre, il y a une immense population qui ne veut pas d'un juge qu'elle regarde comme tyrannique ; et qui